

Agent/agente de sécurité et de surveillance (11222)

Informations sur le groupe de métiers

Les métiers du groupe

Détective privé	6
Steward hospitalier	6
Steward urbain	7
Agent de gardiennage	8
Gardien de la paix	10
Agent d'ambiance	11

Informations sur l'ensemble des métiers du groupe

Conditions générales d'exercice de ce groupe de métiers

- L'emploi/métier s'exerce généralement à l'intérieur ou à l'extérieur des établissements et des locaux, seul ou en équipe.
 - L'activité peut comporter des périodes de station assise, mais nécessite le plus souvent une station debout prolongée, un minimum de déplacements et des rondes régulières.
 - Les horaires sont réguliers mais décalés (avec ou sans coupure) et peuvent s'étendre aux nuits, dimanches et jours fériés. Le port d'un uniforme ou d'une tenue spécifique peut être imposé.
 - Le port d'arme est soumis strictement à la réglementation.

Lieux d'exercices

- Etablissement administratif, industriel ou commercial.
- Espace culturel (musée...).
- Ilot (quartiers, rues...).
- Boîte de nuit, discothèque.
- Casino.
- Milieu naturel (domaine skiable, pistes de randonnées...).
- Autres.

Conditions de travail

- En intérieur.
- A l'extérieur.
- En sous-sol.
- De nuit.
- Travail le dimanche et les jours fériés.

Métiers proches (Voir aussi)

- [Agent/agente de la sécurité et de l'ordre public \(11311\)](#)

Ne pas confondre avec

- Convoyeur (transport de marchandises).
- Rondier (industries de process).
- Veilleur de nuit (hôtel).

Liens

Ci-dessous vous trouverez une liste non-exhaustive d'organismes officiels en lien avec le métier.

APEG	Association Professionnelle des Entreprises de Gardiennage http://https://www.apeg-bvbo.be/
FHBP	Fédération des Hôpitaux Privés de Belgique http://https://www.fhpb-vpzb.be
FSEG	Fonds de Sécurité d'Existence du Gardiennage http://www.fseg.be/
PSA	Private Security Association asbl http://https://psavzw.be/home/
Santhea	Association professionnelle des établissements de soin du secteur privé non confessionnel et du secteur privé de Wallonie et de Bruxelles http://https://santhea.be/
UNESSA	Union Soins Santé Chaussée de Marche 604 5101 Erpent +32 (0)81.32.76.60
UPFDPB	Union Professionnelle Francophone des Détectives Privés de Belgique http://www.aobi.be/
Vigilis	Service Public Fédéral Intérieur - DG Sécurité et prévention http://https://vigilis.ibz.be

Analyses sur le groupe de métiers

Le métier sur le marché de l'emploi

Les métiers de la sécurité abordés ici sont d'une part, des métiers de la sécurité privée (agents de gardiennage - éventuellement en milieu hospitalier -, agents de sécurité du service de sécurité d'une société de transports publics, détectives privés) ; d'autre part, des gardiens de la paix engagés par les villes et communes, ainsi que les stewards urbains actifs au sein d'une asbl de gestion centre-ville (partenariat entre acteurs publics et privés). Aucun de ces métiers n'a force de loi, bien que l'agent de gardiennage ait hérité de certaines compétences anciennement réservées à la police, depuis la modernisation de la loi sur la sécurité privée (loi Jambon d'octobre 2017). Chacun de ces métiers dispose d'une palette de compétences et d'activités autorisées spécifiques.

Pour exercer le métier d'agent de gardiennage, il faut répondre à certaines conditions strictes (nationalité, casier judiciaire, pas d'activité incompatible...), disposer d'une attestation de compétence générale délivrée au terme d'une formation professionnelle suivie dans un organisme de formation agréé par le Service Public Fédéral Intérieur (organismes privés ou 7ème année dans l'enseignement technique de qualification). A noter que cette attestation de compétence d'agent de gardiennage donne également le droit d'exercer en tant que gardien de la paix. Pour les agents de gardiennage souhaitant travailler dans le privé, le candidat doit également obtenir une autorisation du Ministre de l'Intérieur pour pouvoir exercer. L'accès à certaines fonctions, comme la surveillance de magasin, le transport de fonds, les interventions armées nécessitent à chaque fois un certificat supplémentaire (formation continuée). L'autorisation précitée mentionne les activités autorisées.

Le métier de détective privé, qui dépend d'une autre législation, nécessite également l'obtention d'une autorisation et d'une carte d'identification délivrées par le Ministre de l'Intérieur. Il dépend lui aussi de conditions strictes (minimum 21 ans, nationalité, absence de condamnation et d'activité incompatible) et exige la réussite d'une formation professionnelle dans un institut agréé par le Service Public Fédéral Intérieur.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la législation relative au gardiennage ou la législation régissant la profession de détective privé, ainsi que les dispositions en matière de formation, disponibles sur vigilis.ibz.be (lien accessible ci-dessous).

Les besoins en main d'oeuvre sont importants pour le groupe de métiers des agents de sécurité et de surveillance, cependant le Forem n'a qu'une visibilité partielle sur les opportunités d'emploi disponibles. En 2020, 298 opportunités d'emploi ont été transmises au Forem pour le groupe de métiers des agents de sécurité et de surveillance (hormis celles provenant d'un autre Service Public régional de l'Emploi). Les trois quarts concernaient plus spécifiquement l'agent de gardiennage.

A cela s'ajoutent, au cours de l'année 2020, plus de 600 postes relayés par le Forem et provenant directement du VDAB. La Flandre reste en effet le plus gros pourvoyeur d'emploi dans ce secteur. Les trois leaders du marché sont implantés en Flandre principalement, et à Bruxelles ou sa périphérie. Le quatrième acteur du secteur est wallon. A fin 2019 (dernières données disponibles), la Flandre rassemblait 53 % des postes salariés du secteur, la région de Bruxelles-Capitale 27 %, et la Wallonie 20 % (1). Ces proportions sont stables depuis plusieurs années (la part wallonne tend même à décliner légèrement). Evidemment pour ce secteur qui implique des déplacements chez les clients voire du gardiennage mobile, la répartition géographique n'est qu'un point de repère de départ des missions pour les agents de terrain. Il n'en demeure pas moins que les connaissances linguistiques (néerlandais et/ou anglais) sont primordiales pour aller à l'emploi. En outre, les entreprises demandent généralement un candidat disposant d'un permis de conduire et autonome dans ses déplacements, pour pouvoir se rendre rapidement sur les lieux de missions.

Ces dernières années, le secteur du gardiennage s'est fortement développé et professionnalisé. Depuis 2015, les attentats perpétrés en France puis en Belgique ont induit une hausse des besoins en matière de sécurité - privée - en Belgique, surtout dans des endroits critiques tels que les aéroports, les centrales nucléaires, les événements ou les lieux culturels. Les missions confiées aux agents se sont élargies depuis la mise en application de la Loi Jambon (2017). Dès 2020, le secteur a été étroitement impliqué dans la gestion de la crise sanitaire : il a en effet été reconnu comme faisant partie des secteurs cruciaux et services essentiels permettant à l'État de continuer à fonctionner. L'agent.e de gardiennage est donc amené à travailler dans des secteurs très variés, et être en contact avec une grande diversité de publics.

L'analyse du contenu des offres d'emploi transmises au Forem en 2020 révèle que les contrats de travail pour l'agent de sécurité et de surveillance sont le plus souvent prévus à durée déterminée. Cela peut constituer une excellente porte d'entrée car les employeurs cherchent à fidéliser leur personnel dès lors qu'ils en sont satisfaits. Car les besoins ne sont pas facilement couverts.

En effet, en dehors d'un contexte de crise, le métier d'agent de gardiennage connaît régulièrement des difficultés de recrutement. Pour plus d'informations, veuillez consulter la liste des fonctions critiques et métiers en pénurie sur leforem.be. Malgré une réserve de main-d'oeuvre conséquente en Wallonie, les profils ne répondent pas bien à la demande. Les manques se posent en matière de connaissances linguistiques et de « soft skills » (capacités d'accueil, sens du contact avec la clientèle, attitude ouverte...),

qui doivent être conciliées avec la vigilance et la fermeté attendues des agents. Le métier évolue vers plus de médiation et de proactivité, tout en étant soutenu par l'usage de technologies intelligentes.

Ce métier enfin, comme tous les métiers, est ouvert aux femmes. On assiste depuis quelques années à une féminisation du secteur, d'abord au niveau des employés mais également parmi les agents de terrain. Entre 2014 et 2020, le nombre de personnes en Belgique travaillant sous la Commission paritaire des services de gardiennage et/ou de surveillance (CP317) a augmenté de 22 % ; pour les femmes la hausse est de 42 %, contre + 19 % pour les hommes (2).

(1) Source : Sources : ONSS - statistiques décentralisées décembre 2019, calculs le Forem

(2) Source : Sources : ONSS - statistiques des travailleurs salariés au lieu de résidence, juin 2020, calculs le Forem

Voir aussi :

- vigilis.ibz.be

- [Le Forem - Un an après le début de la crise de la Covid-19 - Situation du marché de l'emploi en Wallonie \(Mars 2021\)](#)

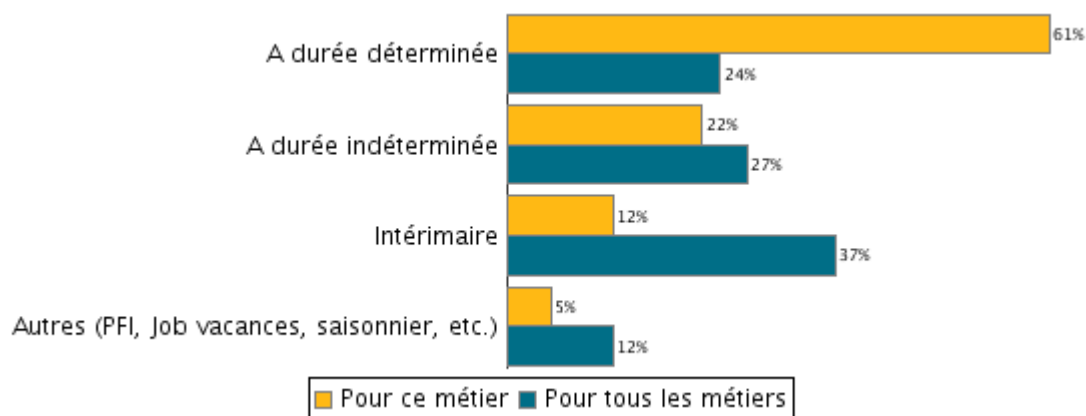
Évolution de l'emploi (estimations)

Agent/agente de sécurité et de surveillance

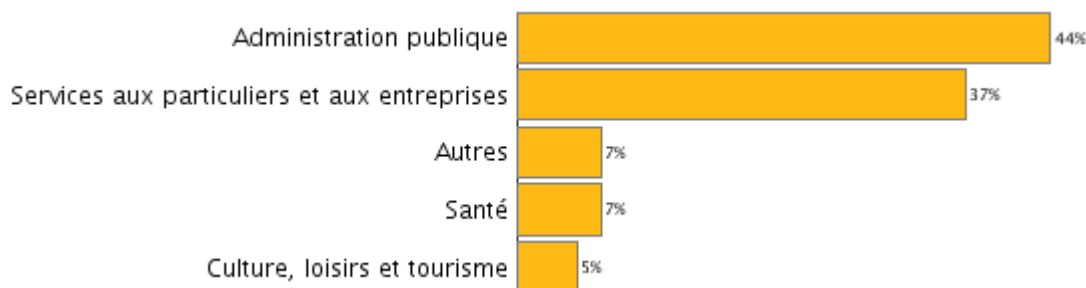
Analyse des offres d'emploi reçues par le Forem pour ce groupe de métiers

Evolution du nombre d'emplois (travailleurs)

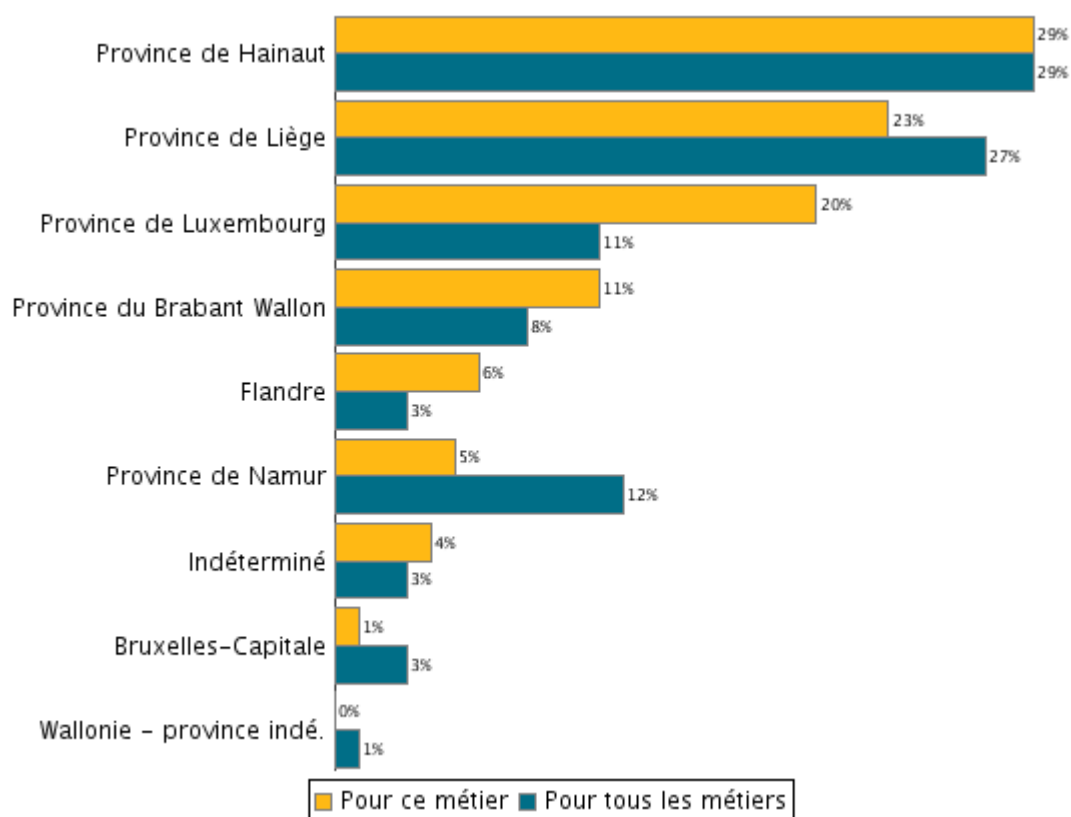
Types de contrats de travail proposés par les employeurs (2020)



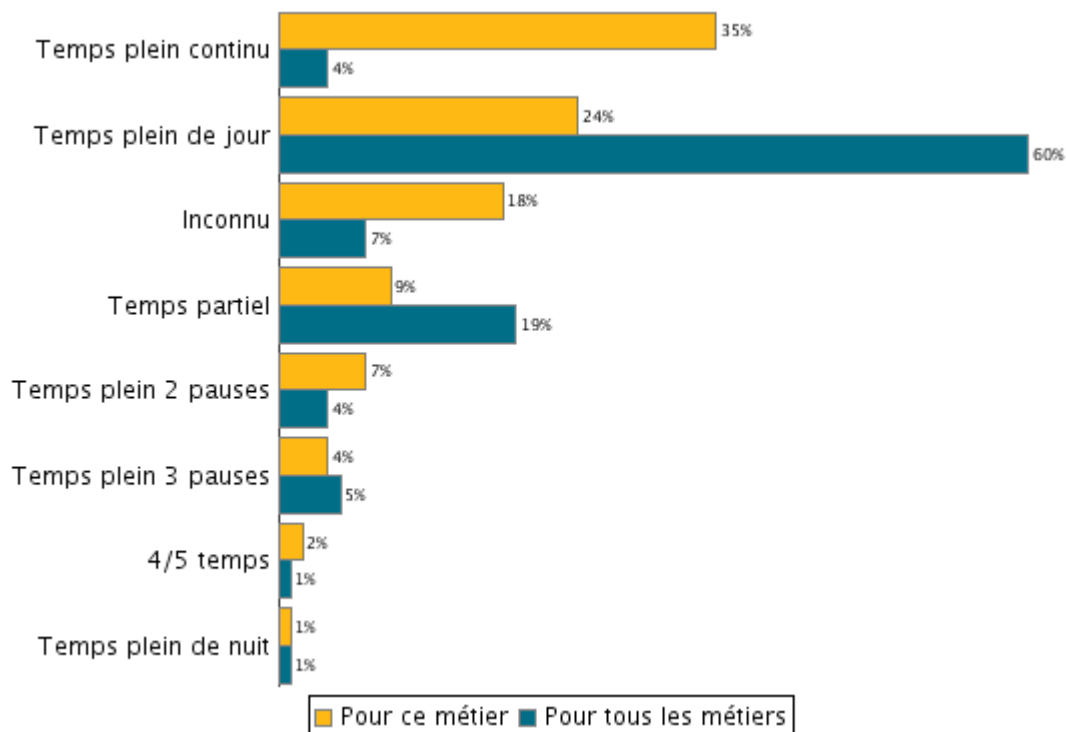
Principaux secteurs d'activités à l'origine des opportunités d'emploi (2020)



Répartition géographique des entreprises émettrices d'opportunités d'emploi (2020)



Types de régimes de travail proposés par les employeurs (2020)



Description des métiers du groupe

Détective privé

Réalise, pour le compte d'autrui et contre rémunération, des enquêtes afin de retrouver des biens ou des personnes, ou encore d'établir des faits permettant de résoudre une situation conflictuelle.

Activités du métier

Activités de base

- Rechercher des personnes disparues ou des biens perdus ou volés
- Recueillir des informations relatives à l'état civil, la conduite, la moralité et la solvabilité de personnes
- Réunir des éléments de preuve ou constater des faits qui donnent ou peuvent donner lieu à des conflits entre personnes ou qui peuvent être utilisés pour mettre fin à ces conflits
- Rechercher des activités d'espionnage industriel
- Exercer toute autre activité définie par Arrêté royal délibéré en Conseil des Ministres
- Rédiger des rapports

Activités spécifiques

- Rechercher un ou des héritiers dans le cadre de l'ouverture d'une succession
- Contrôler les prestations d'un candidat à un emploi auprès de ses précédents employeurs
- Collecter des informations concernant la solvabilité d'une entreprise
- Lutter contre l'escroquerie à l'assurance
- Effectuer des constats d'adultère

Aptitudes à l'emploi

- Anticiper ou évaluer les risques d'une situation
- Faire preuve de rigueur et d'honnêteté
- Etre patient
- Se montrer discret et respecter le secret professionnel
- Faire preuve de grande réactivité
- Se montrer débrouillard et audacieux

Steward hospitalier

Assure la sécurité des personnes et des biens au sein des institutions hospitalières.

Activités du métier

Activités de base

- Accueillir et renseigner les personnes
- Accompagner les personnes à l'intérieur de l'établissement hospitalier
- Contrôler les accès
- Effectuer des rondes de surveillance
- Vérifier les dispositifs de sécurité et de surveillance
- Prévenir et intervenir lors de vols ou de vandalisme tant sur le parking que dans l'établissement hospitalier
- Gérer des personnes agressives ou sous influence

- Faire respecter les règlements de l'établissement pour maintenir l'ordre et la sécurité

Activités spécifiques

- Porter un uniforme
- Surveiller et vérifier les informations sur un ou plusieurs écrans en salle de contrôle
- Délivrer des laissez-passer ou des badges

Aptitudes à l'emploi

- Respecter les horaires convenus
- Réagir rapidement, avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain
- Appliquer rigoureusement les règles de l'entreprise en matière de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement
- Respecter la déontologie et appliquer la réglementation et les instructions en vigueur dans l'entreprise
- Présenter une image positive de l'entreprise
- S'intégrer dans l'environnement de travail
- Se tenir informé de l'évolution du métier
- Communiquer aisément
- Adhérer aux objectifs de l'entreprise
- Travailler méthodiquement et rigoureusement
- Faire preuve d'assertivité
- S'intégrer dans une équipe de travail
- Résister au stress
- Etre autonome
- S'adapter à des horaires irréguliers
- Anticiper ou évaluer les risques d'une situation

Steward urbain

Assure, sur le terrain, des missions d'accueil, de constat, d'information afin d'améliorer le sentiment de sécurité au sein d'une commune ou d'une ville et l'image de celles-ci.

Activités du métier

Activités de base

- Assurer l'accueil, l'aide, la guidance, l'information au public
- Collecter et diffuser des informations auprès des commerçants, des clients et des habitants du ou des centre(s)-ville(s)
- Rédiger des constats de dégradation de la propreté, de vandalisme et de dysfonctionnements
- Sensibiliser au civisme
- Participer aux collectes des données dans le cadre de l'outil de gestion (enquête et comptage)

Activités spécifiques

- Intervenir en cas d'accident de personnes physiques ou de dégradation de biens privés (prévenir les services compétents, assurer la sécurité avant leur arrivée, assurer les premiers secours)
- Entretenir un dialogue régulier avec l'ensemble des acteurs de la vie urbaine (commerces, entreprises, institutions publiques, associations, citoyens)
- Sensibiliser les personnes à la propreté et aux nuisances diverses
- Contribuer à l'organisation de certaines activités au centre ville (distribution de tracts, participation aux animations, rôle de mobilité lors de certaines manifestations...)
- Assurer des permanences
- Gérer des aires de stationnement
- Gérer des aires de livraison
- Gérer les flux piétons et traversées piétonnes
- Réaliser de petits travaux ponctuels (ramassage de petits déchets, nettoyage des tags, enlèvement de l'affichage sauvage)

Aptitudes à l'emploi

- Respecter les horaires convenus
- Réagir rapidement, avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain
- Appliquer rigoureusement les règles de l'entreprise en matière de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement
- Respecter la déontologie et appliquer la réglementation et les instructions en vigueur dans l'entreprise
- Présenter une image positive de l'entreprise
- S'intégrer dans l'environnement de travail
- Se tenir informé de l'évolution du métier
- Communiquer aisément
- Adhérer aux objectifs de l'entreprise
- Travailler méthodiquement et rigoureusement
- Etre capable d'anticiper ou d'évaluer des risques
- Avoir une bonne présentation
- S'adapter à des conditions de travail difficiles
- Dialoguer, être à l'écoute des publics divers
- Gérer des conflits et mettre en oeuvre des techniques de négociation
- Travailler en équipe
- Avoir une bonne connaissance de son milieu de travail (noms des rues, emplacements des parkings, différents bâtiments- musées, piscines, gares, hôtels...) et la volonté d'actualiser son information.

Autres appellations

Synonymes

- Constatateur dans le communes

Agent de gardiennage

Surveillance, protège des lieux publics ou privés et des biens. Prévient les actes de malveillance, les troubles à la tranquillité de lieux et de personnes selon les réglementations de sécurité.

Activités du métier

Activités de base

- Surveiller les lieux, les biens et effectuer des rondes de prévention et de détection des risques
- Contrôler la conformité d'entrée et de sortie de personnes et de biens
- Vérifier les accès, les lieux (fermeture, présence d'objets, de personnes...), les équipements et les systèmes de sécurité et de prévention
- Repérer les anomalies, incidents et informer les forces de l'ordre et les clients

Activités spécifiques

- Apporter aide et assistance aux personnes ou réceptionner les secours
- Renseigner les supports d'intervention et d'activité (rapports, registres de sécurité, déclaration...)
- Intervenir dans le domaine de la protection de personnes (escorte, interposition...)
- Intervenir dans le domaine de la protection de biens (équipement, immeuble...)
- Intervenir dans le domaine de la protection de convois exceptionnels (sécurisation, escorte...)
- Intervenir dans le domaine de la sûreté aéroportuaire (inspection des personnes, des bagages...)
- Diriger un chien sur une action de protection ou de recherche
- Délivrer des autorisations d'accès (badges...) et renseigner les supports de contrôle
- Filtrer des personnes ou des objets au moyen d'appareils de contrôle (portique détecteur de métal...)
- Effectuer le recueil et la livraison de biens et en vérifier la conformité
- Effectuer la télésurveillance de sites (vidéo, détecteur...), de véhicules ou d'alarmes techniques (ascenseur, température...)
- Vérifier le motif et la pertinence de déclenchements d'alarmes ou déclencher l'intervention d'équipes
- Former et sensibiliser le personnel aux techniques, procédures de prévention et de sécurité
- Veiller à l'application des règles, consignes et dispositifs de sécurité par les intervenants
- Coordonner l'activité d'une équipe

Aptitudes à l'emploi

- Identifier et maîtriser des situations conflictuelles et dangereuses
- Résister au stress
- Savoir observer et constater rapidement des événements visuels et auditifs
- Faire preuve d'une attention soutenue
- Résister à la solitude
- S'organiser dans l'espace (sens de l'orientation, structure mentale des lieux)
- Analyser et synthétiser rapidement des problèmes concrets

- Disposer d'une habileté sociale : traiter avec la diversité, calmer les gens en état de panique ou d'hystérie
- Ne pas avoir peur (des chiens, de la foule, etc.)
- Etre à l'aise dans des milieux multiculturels

Autres appellations

Synonymes

- Maître chien
- Agent de vidéosurveillance
- Agent de rondes
- Agent de télésurveillance
- Contrôleur d'accès
- Surveillant de parking
- Intervenant après alarme
- Chef de sécurité
- Gardien de patrimoine
- Surveillant de magasin
- Vigile
- Agent de sécurité
- Agent retail
- Convoyeur
- Garde du corps
- Inspecteur magasins
- Transporteur de fonds
- Veilleur de nuit

Gardien de la paix

Augmente le sentiment de sécurité des citoyens par sa présence dissuasive dans les quartiers. Constitue le relais entre la commune et la population et signale aux services communaux ou policiers compétents les problèmes de sécurité, d'environnement et de voirie constatés.

Activités du métier

Activités de base

- Sensibiliser le public à la sécurité et à la prévention de la criminalité
- Informer les citoyens en vue de garantir le sentiment de sécurité
- Signaler au(x) service(s) compétent(s) les problèmes de sécurité, d'environnement et de voirie
- Informer les automobilistes au sujet des stationnements fautifs
- Sensibiliser les automobilistes au respect du Code de la route
- Assurer la sécurité de la traversée d'enfants, d'écoliers, de personnes âgées ou handicapées

- Constaté des infractions aux règlements communaux (SAC)
- Exercer une surveillance lors d'événements particuliers organisés par la Commune ou une autre autorité publique
- Informer régulièrement le responsable du Service Prévention

Activités spécifiques

- Effectuer des contrôles d'identité sur des personnes ayant commis des infractions aux règlements communaux
- Opérer des contrôles visuels pour vérifier que des véhicules sont bien fermés
- Participer à des campagnes « Police veille »
- Distribuer des folders
- Participer à des séances d'information
- Constaté et informer les autorités des dépôts sauvages d'immondices ou des dépôts anticipatifs de sacs poubelles
- Constaté et informer les autorités des feux de jardin
- Constaté et informer les autorités des rejets d'eaux usées sur la voirie
- Constaté et informer les autorités des déjections canines sur la voie publique
- Contrôler les autorisations d'affichage
- Constaté et informer les autorités de la conformité des haies et plantations en bordure de voirie

Aptitudes à l'emploi

- Avoir des aptitudes relationnelles et de communication
- Réagir rapidement, avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain
- Faire face à l'agressivité
- Avoir le sens civique
- Respecter les autres
- Respecter les devoirs et les procédures
- Faire preuve de flexibilité horaire (soirées, week-ends)

Autres appellations

Synonymes

- Assistant de prévention et de sécurité

Agent d'ambiance

Effectue essentiellement des tâches de présence et de prévention, d'information et d'assistance à la clientèle.

Activités du métier

Activités de base

- Assurer la prévention passive par l'observation en faisant remonter tous les dysfonctionnements ou dégradations relevés
- Assurer la gestion et l'apaisement des conflits (tensions, altercations dans les bus...),
- Assurer l'information et les services auprès du public

- Assister le conducteur dans ses relations avec le public
- Faire appel au service de contrôle si nécessaire

Activités spécifiques

- Faire appel à la police si nécessaire
- Assurer des activités de promotion

Aptitudes à l'emploi

- Respecter les horaires convenus
- Réagir rapidement, avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain
- Appliquer rigoureusement les règles de l'entreprise en matière de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement
- Respecter la déontologie et appliquer la réglementation et les instructions en vigueur dans l'entreprise
- Présenter une image positive de l'entreprise
- S'intégrer dans l'environnement de travail
- Se tenir informé de l'évolution du métier
- Communiquer aisément
- Adhérer aux objectifs de l'entreprise
- Travailler méthodiquement et rigoureusement
- Se mettre au service de la clientèle
- Gérer les conflits possibles avec la clientèle
- Se tenir en station debout prolongée
- Accepter des horaires coupés, décalés et variables
- Supporter le stress

N.B. Cette plateforme d'information donne un éclairage sur différentes facettes du marché de l'emploi: les secteurs d'activités, les métiers et professions, les études et formations professionnalisantes. Elle n'a pas de prétention à fournir une analyse exhaustive de tous les aspects de l'activité du marché du travail.